

Les partenaires

Cette formation privilégie un partenariat étroit entre :

l'enseignement supérieur :

Université : UFR Sciences de la Vie, de la Terre, et de l'Environnement, UFR Droit, Centre de recherche en climatologie

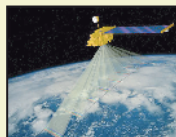
AGROSUP : Département Agronomie, Agroéquipement, Elevage, Environnement (D2A2E), EDUTER

l'enseignement technique :

EPL avec ses équipes pédagogiques mais aussi son domaine d'exploitation, ses infrastructures

les Professionnels :

Chambres d'Agriculture de Bourgogne , CETIOM ,Dijon Céréales , Entreprises d'amont et d'aval, INRA, Bureau d'études,
Les collectivités locales notamment Le Conseil Régional de Bourgogne



*Une forte professionnalisation
Une pédagogie innovante
pour une insertion directe
dans le monde professionnel*

*Cette formation est ouverte
en formation initiale
et en Contrat Pro*

Responsables :

Pour l'uB, UFR SVTE:

Laurent RIQUIER McF
laurent.riquier@u-bourgogne.fr

Pour AgroSup :

Pierre CURMI Pr
p.curmi@agrosupdijon.fr

**Pour le Lycée Olivier de Serres
de Quetigny**

Nicolas BOURGEOIS
Directeur adjoint EPLEFPA
nicolas.bourgeois@educagri.fr

UFR SVTE
6 Bd Gabriel 21000 Dijon
Tél. 03 80 39 63 50 Fax. 03 80 39 63 87



Vos souhaits

Vous êtes sensibles à la gestion durable des espaces agricoles, ruraux et péri-urbains,

Vous vous intéressez à la maîtrise des flux d'information et d'énergie en agriculture,

Les nouvelles technologies d'information et de communication vous attirent...

Nous vous proposons

une nouvelle

LICENCE PROFESSIONNELLE

**Agriculture
Nouvelles Technologies
Durabilité**

Son Identité



Cette Licence Pro vous offre

Une formation qualifiante en 1 an.
Une acquisition de compétences complémentaires dans le domaine : des productions végétales, animales de l'environnement et des technologies d'information et de communication appliquées à ces domaines (logiciels professionnels, GPS, SIG, outils d'aide à la décision).
Un contact avec des professionnels au travers d'interventions (30% des cours), de la réalisation de projets tutorés sur leurs thématiques , de périodes de stage (16 semaines en entreprise en formation initiale ou 40 semaines pour les contrats de professionnalisation).

Une pédagogie innovante

Une individualisation des parcours (mise à niveau, projet tutoré).
Un enseignement structuré en 5 grands domaines où une large place est laissée aux activités en lien avec le milieu professionnel.
Accès à des salles informatiques, une exploitation support, des équipements ...
Des méthodes visant à favoriser l'autonomie, la responsabilisation pour préparer votre insertion professionnelle.
Un accès à des équipes à la pointe des nouvelles technologies.

Contenu de la formation

UE 1: Les fondamentaux (90h)

- Sciences de l'environnement
- Agronomie
- Sciences économiques

UE 2: Impacts environnementaux des exploitations agricoles sur l'environnement (80h)

- L'exploitation agricole dans son environnement
- Agriculture et énergie

UE3: Nouveaux outils d'aide à la décision pour les systèmes de cultures et les itinéraires techniques (92h)

- Nouvelles pratiques et itinéraires culturaux
- Outils et méthodes de l'expérimentation agricole
- Les nouveaux outils de commercialisation

UE4: Connaissance du contexte professionnel et outils de communication (88h)

- Aspects juridiques et institutionnels
- Qualité, sécurité alimentaire, traçabilité
- Maîtrise de l'outil informatique
- Maîtrise de l'anglais technique et commercial

UE5: Spatialisation des données: applications agroenvironnementales (100h)

- GPS en agriculture
- SIG et bases de données
- Télédétection
- Logiciels professionnels

UE6: Projet tutoré (150h)

UE7: Stage en entreprise (16 semaines minimum) ou contrat de professionnalisation



Les débouchés

Fonctions

Cadre technique chargé de conseil, d'animation, d'études (dont l'expérimentation végétale) ou de mission.
Formateur de l'enseignement agricole.
Professeur de l'enseignement agricole.
Exploitant agricole ou Chef de culture.

Organismes

Organismes professionnels agricoles (chambres d'agriculture, syndicats, ...)
Entreprises amont (firmes phytosanitaires, semences, engrais, ...) et aval (entreprises de collecte, ...)
Instituts techniques (Arvalis, CETIOM, ITB ...) et de recherche (INRA, CEMAGREF, CIRAD...)
Bureaux d'études en agro-environnement.
Collectivités territoriales : au sein des services techniques agriculture, environnement
Services d'Etat : DDEA, DRAAF, DREAL,
Les établissements d'enseignement et les organismes de formation professionnelle

L'admission

Être titulaire : **B TSA, L2, DUT** pour la formation initiale ou le contrat de professionnalisation.
Pour les salariés dans le domaine agricole ou para agricole, justifier d'un **bac + 2 ans** ou d'une **expérience professionnelle** dans ce domaine (VAE) pour s'inscrire en formation continue.

Dossier à retirer sur le site de l'uB :

www.u-bourgogne-formation.fr/Agriculture-durabilite-nouvelles.html